



# les Palestiniens sont bien victimes d'un apartheid !

**Le rapport d'Amnesty International confirme que les Palestiniens sont bien victimes d'un apartheid !**

***Ségrégation territoriale et restrictions de déplacement, saisies massives de biens fonciers et immobiliers, expulsions forcées, détentions arbitraires, tortures, homicides illégaux...***

Après un travail de recherche de près de quatre ans et sur la base d'une analyse juridique et d'une enquête de terrain minutieuses, le rapport documente la mise en place par Israël, à travers des lois et des politiques discriminatoires, d'un système d'oppression et de domination institutionnalisé à l'encontre du peuple palestinien dans son ensemble. Si ces violations sont plus fréquentes et plus graves dans les territoires palestiniens occupés elles sont également commises en Israël et à l'encontre des réfugiés palestiniens présents dans des pays tiers.

Réalisées en concertation avec des experts internationaux et des associations palestiniennes, israéliennes et internationales, les recherches d'Amnesty démontrent que ce système correspond à la définition juridique de l'apartheid. Il s'agit d'un crime contre l'humanité défini par la Convention sur l'apartheid de 1973 et le Statut de Rome de la Cour pénale internationale de 1998.

***En droit international, le seuil pour définir un crime d'apartheid est atteint lorsque trois critères principaux sont réunis :***

- un système institutionnalisé d'oppression et de domination d'un groupe racial par un autre ;
- un ou des actes inhumains, tels que transferts forcés de populations, tortures et meurtres, commis dans le cadre de ce système institutionnalisé ;
- une intention de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre.

La sortie de ce rapport courageux a suscité de la part d'Israël une riposte immédiate : Amnesty International est devenue une organisation antisémite ! Ce qui ne surprend pas les associations de soutien à l'application du Droit International pour les Palestiniens, comme Couserans-Palestine qui a été

condamnée pour cette raison, dans le cadre d'une manifestation à Foix appelant au boycott d'Israël tant qu'il ne respectera pas le Droit.

***L'URGENCE : « Israël doit démanteler le système d'apartheid et traiter les Palestiniens comme des êtres humains, en leur accordant l'égalité des droits et la dignité. Tant que ce ne sera pas le cas, la paix et la sécurité resteront hors de portée des populations israéliennes et palestiniennes » Agnès Callamard, Secrétaire générale d'Amnesty.***

**Pétition: <https://www.amnesty.fr/discriminations/petitions/israel-stop-a-lapartheid-contre-les-palestiniens>**

**Georges Ibrahim Abdallah, président d'honneur de Couserans-Palestine, reste emprisonné à Lannemezan !**

Le 10 février le Tribunal Administratif de Paris a rejeté la requête pour que soit ordonnée l'expulsion de Georges Abdallah du territoire français (il est le bienvenu au Liban) : un arrêt d'expulsion conditionne la libération du militant libanais, engagé pour la libération de la Palestine, emprisonné en France depuis plus de 37 ans. Dans sa décision, le tribunal administratif de Paris explique qu'il ne peut ordonner au ministère de l'Intérieur de prendre un tel arrêté :

***« Aucune disposition législative ou réglementaire, ni aucun principe général, n'impose au ministre de l'Intérieur de prendre une mesure d'expulsion à l'encontre d'un ressortissant étranger qui, toujours en détention, ne constitue pas une menace à l'ordre public ».***

**Condamné à 15 ans de prison en 1984 pour un crime qu'il n'a pas commis, il y est maintenu depuis 1999 par l'État français sous la coupe d'Israël et des USA !**

***Couserans-Palestine (09) regroupe plus d'une centaine d'adhérents du département de l'Ariège, qui agissent :***

***- pour l'instauration d'un État palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, dans les frontières d'avant la « guerre des six jours » de 1967, en application de la résolution 242 des Nations Unies ;***

***- pour l'application de la résolution 194 de l'ONU pour le droit au retour des réfugiés;***

***- pour établir des liens de solidarité avec le peuple palestinien.***

***Couserans-Palestine agit avec le Collectif BDS 09 (Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre Israël) pour que ce pays respecte enfin les résolutions internationales en libérant la Palestine !***